

NEWSLETTER

NOVEMBRE 2023

Chatbot Rebecca



SOMMAIRE

ACTUALITÉS

- Mes nouvelles connaissances RH et indemnitaires

NOUVEAUTÉS

- Je m'organise ! La catégorie [Autres domaines] disparaît au profit de la catégorie [Documentation interministérielle et ministérielle]
- Donnez-moi votre avis sur les nouveautés réglementaires !
- Retrouvez dans mes notifications le calendrier PAY 2024 et un nouveau QCM indemnitaire

Mes nouvelles connaissances RH ...

Je sais tout (ou quasiment) sur les évolutions juridiques portées par **la loi n° 2023-622 du 19 juillet 2023** visant à renforcer la protection des familles d'enfants atteints d'une maladie ou d'un handicap ou victimes d'un accident d'une particulière gravité. Cette loi modifie entre autres certaines règles liées **aux autorisations d'absence pour le décès d'un enfant ou d'une personne à charge de moins de 25 ans.**

... et indemnitaires

Le barème du **RIFSEEP** est enrichi d'un nouveau ministère : le **ministère de la transition écologique**.
Souvenez-vous ! Pour consulter ce barème, interrogez-moi sur les indemnités "**201793 - INTERMINISTERIEL-I.F.S.E.**" ou "**201794 - INTERMINISTERIEL-COMPLEMENT INDEMNITAIRE**".

Le barème se trouve dans la rubrique "Pour en savoir plus".



Je m'organise ! La catégorie [Autres domaines] disparaît au profit de la catégorie [Documentation interministérielle et ministérielle]

Désormais vous **trouvez plus facilement toute la documentation interministérielle** que je vous propose.

En effet, je l'ai **rassemblée** dans le dossier "Documentation interministérielle" (2).

Vous y trouverez notamment la documentation du chatbot Rebecca, la documentation PAY, les formulaires de demande RH et les Guides et outils RH et paye du CISIRH.

Dans le dossier "**Documentation ministérielle**" (1), sont accessibles les **modes opératoires ministériels** qui **n'ont pas pu être rattachés à mes connaissances réglementaires** et qui concernent le domaine RH et paye comme la préliquidation, la prise en charge ...

En effet, je propose à chaque ministère qui le souhaite de mettre à disposition de ses gestionnaires des modes opératoires spécifiques, étant entendu que **chaque gestionnaire ne peut visualiser que les modes opératoires de sa structure**.



Donnez-nous votre avis sur les nouveautés réglementaires !

Vous l'avez peut-être remarqué, mais lorsque vous m'interrogez sur mes nouvelles connaissances **une question de satisfaction** s'affiche ! N'hésitez pas à m'indiquer si j'ai bien répondu à votre question.



Retrouvez dans mes notifications le calendrier PAY 2024 et un nouveau QCM indemnitaire

Un simple clic sur l'icône représentant une cloche  permet d'afficher les notifications :



(1) Calendrier PAY : Retrouvez ici le calendrier 2024 des paies principales.

(2) QCM : Vous aviez passé les niveaux débutant et confirmé du QCM ISRC, vous pouvez désormais éprouver notre nouveau QCM ISRC expert **(3)** !

